

Études dirigées : Mode d'emploi

Les enseignants proposent aux familles que les élèves puissent s'inscrire à des études dirigées assistées dans l'apprentissage des leçons.

Ces études soutenues financièrement par la municipalité débuteront le lundi 3 janvier 2022.

Elles seront en mode expérimental jusqu'au 30 juin 2022. A l'issue un bilan sera réalisé afin de se prononcer sur une éventuelle reconduction pour l'année scolaire 2022/2023.

Horaires/durée :

- Elles se dérouleront tous les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30.
- Inscription à la période :
 - Période 1 : du 4 janvier au 4 février 2022
 - Période 2 : du 21 février au 8 avril 2022
 - Période 3 : 25 avril au 30 juin 2022
- Après validation de l'inscription, l'enfant doit venir sur toute la période. En cas d'absence non justifiée, l'élève ne sera plus accueilli à l'étude dirigée.

Organisation :

- Le lundi et le jeudi, 3 études de 15 élèves seront mises en place (soit 45 élèves par jour).
- Après un temps libre encadré par les enseignants qui inclut le goûter (fourni par les parents), les élèves inscrits sont invités à rejoindre la classe de l'enseignant responsable. L'étude dirigée doit permettre aux enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme, tout en étant accompagnés par l'enseignant de façon à tendre vers l'autonomie (en fonction du niveau de classe). Cependant il appartient aux parents de vérifier le travail effectué.
- Les enfants ne pourront pas quitter l'étude avant 17h30. A la fin de l'étude, les enfants qui rentrent chez eux sont accompagnés jusqu'au portail par un enseignant, les enfants qui sont inscrits à la garderie du soir sont accompagnés à la garderie.

Inscription/Coût :

- L'étude dirigée est gratuite jusqu'au 30 juin 2022 pour les enfants qui rentrent chez eux à l'issue. Par contre, les élèves qui regagneront la garderie du soir après l'étude dirigée, devront être inscrits par leurs parents à la garderie du soir via le portail famille.
- L'inscription à l'étude dirigée se fait via le bulletin d'inscription ci dessous.
- En fonction des retours, un ou deux créneaux seront proposés par l'équipe enseignante

Validation de l'inscription :

- L'inscription de votre enfant vous sera notifiée pour le vendredi 17 décembre 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Études dirigées du 4 janvier au 4 février 2022

Merci de compléter le bulletin pour le 10 décembre. Un retour vous sera fait pour le vendredi 17 décembre.

Je soussigné(e), _____, responsable légal(e) de l'élève _____, classe de _____, demande l'inscription de mon enfant à l'étude dirigée du 4 janvier au 4 février :

1 jour par semaine

le lundi

le jeudi

2 jours par semaine

le lundi et le jeudi

J'ai bien noté que :

- l'équipe enseignante proposera un ou deux jours en fonction de votre demande et des retours.
- mon enfant doit venir avec son goûter.
- mon enfant devra fréquenter régulièrement l'étude sous peine d'exclusion.
- je dois vérifier que tous les devoirs aient été faits.

Signature :